Jolimetz 1915/2015

Commémoration de la première guerre mondiale...



1915: La guerre de mouvement de 1914 a laissé la place aux tranchées et à une guerre de position qui condamne tout espoir d'un conflit court. La situation semble bel et bien bloquée et le général Joffre annonce qu'il faut désormais percer les lignes allemandes. Beaucoup d'hommes vont mourir pour des gains de terrains insignifiants.

Tout au long de l'année 1915, il sera difficile d'avoir des nouvelles du front. Aujourd'hui et avec le recul du temps, quelques écrits et témoignages, nous permettent de retrouver la mémoire des combats et le quotidien des habitants de lolimetz

Le journal tenu par Monsieur Jules Lempereur, directeur de l'Ecole Primaire du Quesnoy et les notes collectées après-guerre par Monsieur René Delvallée instituteur à Jolimetz nous renseignent plus particulièrement sur les événements vécus par les habitants de notre village durant cette deuxième année de guerre...

Le 4 janvier 1915 : le major Veerordt, commandant gouverneur du Quesnoy fait afficher une pro-clamation exigeant que les jeunes gens de 18 à 20 ans se rendent à la « Kommandantur ». Ceux qui n'obéiront pas à cet ordre seront, s'ils sont pris « punis de mort » ! Dans le cas contraire les parents seront emprisonnés. 15 jeunes gens se rendront donc au Quesnoy. Ils seront aussitôt emprisonnés et emmenés sur le front anglais comme prisonniers civils. Durant les quatre années de guerre ils devront travailler pour l'armée allemande. (1)

Au cours de l'année 1915, quatre habitants de notre village perdront la vie dans les combats.

Le 8 janvier 1915, Achille Soissons disparaît devant Reims, il était né au Quesnoy le 11 juin 1884. Le « Bulletin des armées de la République » rapporte pour ce même jour : « Dans le secteur de Reims, à l'ouest du Bois des Zouaves, nous avons fait sauter un blockhaus et occupé une nouvelle tranchée à 200 mètres en avant de nos lignes... »

16 janvier 1915, il est défendu aux habitants d'avoir des pigeons de toute espèce. Les contrevenants seront punis d'emprisonnement (5ans et 1000 marks d'amende). Le cas échéant la peine de mort pourra être infligée. Il est défendu aux habitants de cacher un soldat ennemi. Les contrevenants se-ront punis de 5 à 15 ans de prison et 15000 marks d'amende. (2)

Le 23 janvier 1915, 3000 kg de foin sont réquisitionnés par l'armée allemande. Madame Rousseau Thevenin brûle vivant un pigeon voyageur qui appartenait à son mari, prisonnier en Allemagne. Ce pigeon était surnommé « le bleu de Bordeaux » en raison du premier prix qu'il avait remporté dans cette ville. (2)

1 février 1915 Monsieur Menu de Jolimetz accusé d'avoir lu « Le réveil du Nord des alliés » est condamné à 8 jours de cellule. Il est absolument interdit de parler des faits de guerre, et même de dire : « Le canon tonne » sous peine d'une amende de 10 francs. Mais la difficulté est facilement détournée et l'on s'aborde en disant : « Est-ce que Zulma est encore enrhumée ? » ou « Arthur crache toujours ? ». (1)

En février 1915 la Première Guerre Mondiale dure depuis six mois et déjà l'étendue des pertes hu-maines est sans précédent dans l'histoire. Rien que sur le front Occidental, les Français, les Belges et les Britanniques ont perdu plus d'un million d'hommes, dont une grande majorité de Français. Les Allemands comptent environ 675 000 soldats tués, blessés ou disparus au combat.

Le 17 février 1915, Emile Dupont est « tué à l'ennemi » à Beauséjour dans la Marne. Il était né à Jolimetz le 10 juillet 1888. Construite en 1825 « Beauséjour » était une simple ferme. Des dizaines de milliers d'hommes sont passés par cet endroit, dernière étape avant « l'enfer des tranchées ». Avec la guerre la ferme de Beauséjour sera définitivement « rayée de la carte ».

Le 27 mars 1915 : Alfred Ducarne est « tué à l'ennemi » dans ce que l'on appellera plus tard la bataille des « Éparges », il était né au Quesnoy le 28 novembre 1892. Un compte rendu de son ba-taillon rapporte : « Nous voici au 27 mars. Le jour se lève blafard, le terrain apparaît à tous dans sa terrible désolation. De ce qui fut le bois des Éparges, il ne reste déjà plus que quelques vagues troncs dépouillés de toute branche.../... le bombardement ennemi commence, bombardement lent, continu, impitoyable, venant de trois côtés différents ; tous les feux ennemis convergent sur cet espace si restreint où sont massées nos trois compagnies, et sur cet espace seul ! »

13 mai 1915 : L'écrivain Roland Dorgélès au plus fort d'une des batailles du Chemin des Dames écrit une lettre à sa mère : « Hier, toute la nuit, on entendait les blessés appeler : « Un tel, tel régiment... Ne me laissez pas... Je suis blessé... Je vais mourir... » Et les autres qui râlaient « Maman ». Atroce ! Et impossible d'y aller : les fusées et les projecteurs donnaient et les balles sifflaient dru...

26 juin 1915 : Pour en faire des confitures, les cerises sont réquisitionnées à Jolimetz et à Gommegnies.

29 juin 1915 : Depuis 3 jours, mouvements importants de trains chargés de troupes et de matériel de guerre dans la direction de Valenciennes. **3 juillet 1915**, le mouvement de trains signalé le 29 juin est plus considérable encore depuis 3 jours. (1)

8 juillet 1915 : 1000 kg de foin sont réquisitionnés. (1)

14 juillet 1915 : Le commandant Veerordt défend de chanter et d'arborer les couleurs nationales.

Pour les habitants du Quercitain, c'est une mesure inutile! C'est un jour de recueillement : chacun, en effet, pense aux absents et fait des vœux pour de prochaines victoires libératrices. (1)

26 juillet 1915 : Par ordre de la « Kommandantur » tous les objets de cuivre, de bronze, de nickel doivent être déposés à la mairie sous peine d'amende. (2)

27 août 1915 : Paul Raout décède en captivité à Hobehausen en Allemagne, il était né à Louvignies-Quesnoy le 21 mars 1873.

6 août 1915: Le recensement de tous les chevaux (Le Quesnoy, Beaudignies, Ghissignies, Louvignies, Jolimetz et Potelle) a lieu au Quesnoy sur la Place d'Armes de 6 heures à 11 heures. On n'entend plus le canon depuis une huitaine de jours. Que se passe-t-il donc ? Ah! Qu'il est pénible de se trouver ainsi sans nouvelles des siens et dans l'ignorance complète des événements sur tout le front! (1)

26 août 1915 : Par ordre de la Kommandantur il est défendu de glaner sous peine d'emprisonnement. La mesure prise par l'autorité allemande et celle qui interdit toute « espèce de ravitaillement » montrent clairement l'intention des ennemis d'affamer les populations envahies. (1)

10 septembre 1915 : Beaucoup de cultivateurs surpris à battre le blé ou l'avoine sont arrêtés et condamnés : c'est ainsi que Monsieur Renard, du Jolimetz, est emprisonné durant 8 jours. (1)

24 septembre 1915 : Il y a une quinzaine de jours, le curé de Salesches recevait à sa table deux étrangers et leur remettait des lettres et un passeport qu'il avait eu à la

mairie. Ces deux individus, porteurs des lettres qui leur avait été confiées, notamment un courrier de la dame Boutteau du Jolimetz, furent arrêtés par les Allemands à Herbignies et amenés à la caserne. Il convient de remarquer qu'aucune de ces lettres ne faisait allusion à la guerre ! Le curé de Salesches et la dame Boutteau seront condamnés à 6 mois de prison, l'un des porteurs de lettres à 14 mois et l'autre à 6 mois. (1)

1 octobre 1915 : 2000 kg de foin sont réquisitionnés.

2 octobre 1915 : Comme pour les autres trimestres la commune doit payer à l'ennemi le 31 courant une somme de 5517,30 francs impôts directs pour le 4ème trimestre. (2)

Novembre 1915: 292 bêtes à cornes, marquées à l'oreille venant d'Allemagne, arrivent à Jolimetz, elles seront nourries par les cultivateurs qui en seront responsables. Pour chaque bête morte ou perdue la commune devra payer une amende de 1000 marks. (2)

4 décembre 1915 : Monsieur Paucot, gérant des Docks du Nord, habitant rue Coulon emprisonné à Maubeuge depuis quelques jours s'est évadé. Il a été « repris-capturé » par des soldats allemands. Monsieur Cartignies, maire de Jolimetz est arrêté, encaserné ! On lui reproche de n'avoir pas déclaré l'évasion de Monsieur Paucot. Les deux hommes attendent leurs jugements. (2)

6 décembre 1915 : Le Maire de Jolimetz , Monsieur Joseph Cartignies, jugé responsable de cette évasion sera condamné à 5 ans de travaux forcés et 3000 marks d'amende. Il sera interné en cellule à Munster. Le gérant des « Docks du Nord » Monsieur Paucot est condamné à mort, sa femme à 6 mois de prison... (2)

13 décembre 1915: Monsieur Paucot, ayant appris qu'il devait être fusillé demain matin à 6 heures, s'est évadé à nouveau vers 5 heures du soir. Diverses versions circulent sur la façon quasi romanesque dont s'est faite cette évasion, qui a mis toute la garnison du Quesnoy en un « vif émoi ». Il a fallu à ce condamné à mort une audace, une habileté surprenante pour réussir à quitter sa cellule, la caserne et enfin la ville dont les portes sont si sérieusement gardées. Monsieur Paucot ne sera jamais repris et gagnera la France libre en passant par la Hollande. (1)

22 décembre 1915 : arrivée de 10 officiers, 40 hommes et 56 chevaux... Monsieur Ernest Criez est désigné « maire » pour remplacer Monsieur Cartignies interné en Allemagne. (2)

Sources:

- (1) Journal de Monsieur Jules Lempereur, conservé et communiqué par Monsieur Jean Claude Gadron.
- (2) Notes de René Delvallée : Archives Départementales du Nord (dépôt de la commune de Jolimetz).
- Extrait lettre Roland Dorgélès.
- On peut retrouver cette période plus en détails dans le livre de Monsieur Eloi Lesur « Jolimetz à travers les âges ». Quelques exemplaires sont encore disponibles en mairie.
- Merci à Monsieur Jean Paul Briastre pour les « précisions » qu'il a apportées à ce texte.

Monsieur Briastre a publié en 2013 chez Alan Sutton : « Prisonniers 1914-1918 » et tout récemment «Vivre dans le Nord envahi ».

« Pour son deuxième ouvrage de sa trilogie consacrée à la Première Guerre mondiale, « *Prisonniers 1914-1918* », Jean-Paul Briastre est parti de quelques lettres choisies de son aïeul pour « *évoquer tout ce qui a été vécu par les prisonniers de guerre durant cette période* ». (La Voix du Nord).